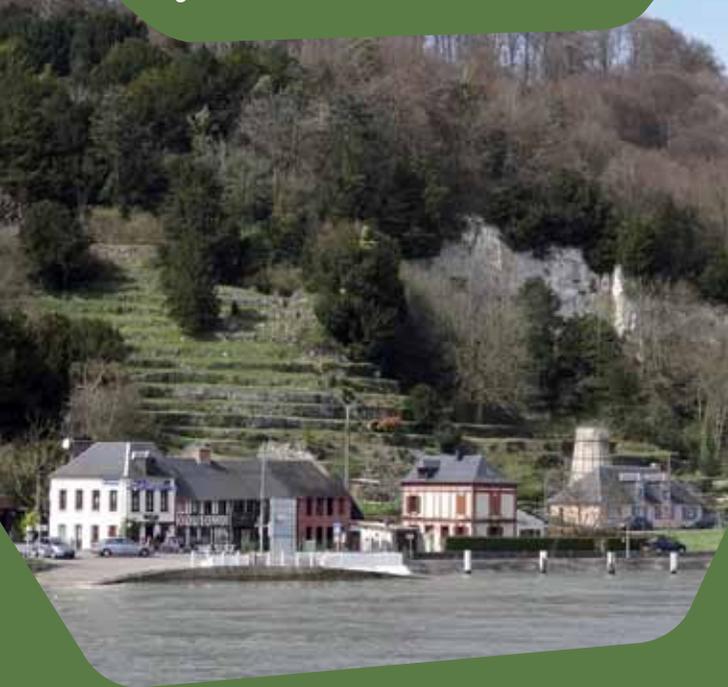


Ça vaut le détour...



L'archéologie en Forêt Brotonne

L'occupation humaine en forêt de Brotonne est attestée depuis la Préhistoire. Les fouilles archéologiques se succèdent depuis le milieu du XIX^e siècle et ont permis la découverte de nombreux vestiges. En 2011, des relevés aériens (LIDAR) ont révélé des sites inconnus. Ce patrimoine est sous la protection de l'ONF qui travaille en collaboration avec la DRAC. Afin de protéger ces vestiges du passé, toute prospection et fouille par des particuliers est interdite.

Le Four à chaux

Vestige industriel du XIX^e siècle, ce four à chaux ne fut pas construit là par hasard : la craie était extraite des falaises du bord de Seine et le bois de chauffe ramassé dans la forêt de Brotonne qui borde la propriété. Le chauxier introduisait la craie réduite en petits morceaux à partir du sommet du four (le gueulard), en prenant soin de former une voûte dans sa partie inférieure, sous laquelle il allumait le feu. Il l'alimentait ensuite de façon régulière pour maintenir la température à 950°C pendant 6 à 7 jours. La craie calcinée, ainsi transformée en chaux « vive » ou oxyde de calcium, était récupérée grâce à une ouverture (l'ébraisoir) au bas du four. Puis elle était « éteinte » dans une fosse adjacente par mélange avec une grande quantité d'eau. Cette chaux était utilisée comme enduit dans les maçonneries ou comme amendement calcaire des terres acides dans l'agriculture. Il resta en activité jusqu'en 1873 environ.

Infos conseils

Au cœur de la Seine-Maritime, entre Rouen et Le Havre, un charme intimiste à vivre en famille ou en amoureux, pour vous détendre, voire vous ressourcer. Le Pays de Caux Vallée de Seine est une mosaïque de reliefs et de tempéraments, une terre de rendez-vous et de fêtes. Aux portes de l'estuaire, découvrez une nature préservée avec le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande et revisitez l'histoire avec nos abbayes, châteaux, églises...



Renseignements

Office de Tourisme
Caux Vallée de Seine
Bolbec,
50 rue de la République 76210
Bolbec

Caudebec-en-Caux,
place du Général de Gaulle
76490 Caudebec-en-Caux

Lillebonne,
rue Victor Hugo
76170 Lillebonne

Tél. 02 32 70 46 32

office@tourismecauxseine.com
www.tourismecauxseine.com

Seine-Maritime Tourisme
Tél. 02 35 12 10 10
www.seine-maritime-tourisme.com



Randonnée en Seine-Maritime

Conception : ALTAVA Lille - Impression : Gabel - Crédit photos : W. FAUTRE et OTCVS



RANDONNÉE À VTT

Départ : Mairie

Circuit 7 Vatteville-la-Rue

73,5 km - 8h

Très difficile



Circuit 7

Vatteville-la-Rue

73,5 km – 8h
Départ : Mairie

AVIS DU RANDONNEUR

« La Presqu'île de Brotonne dévoile ses plus beaux secrets au détour de cette grande randonnée : arbres remarquables, architecture traditionnelle et panoramas exceptionnels sur la Seine. Les sportifs seront comblés par la variété des chemins, entre les bords de Seine reposants et le dénivelé insoupçonné de la Forêt domaniale.»

1 Face à l'église, prenez la rue à droite et aussitôt à droite pour rejoindre l'entrée du bourg. Tournez à gauche sur la route D65 puis à droite, Chemin de la Brèche. Longez ensuite la lisière de forêt sur votre droite ; en arrivant près de la route, bifurquez à gauche. Au bout de la parcelle 12, tournez à droite puis à gauche et descendez à droite la grande allée forestière. Poursuivez tout droit sur 2km : dépassez 2 routes goudronnées et tournez à gauche au bout de la parcelle 43 (la Chapelle Saint-Maur est à 200m sur votre droite). De nouveau à gauche puis à droite.

2 Continuez tout droit : **traversez prudemment** les routes D40 et D131. Après la parcelle 300 tournez à gauche et aussitôt à droite. Prenez à droite le chemin fermé par une barrière puis tournez à gauche. Sur la route : à gauche et 2 fois à droite. Descendez ensuite à gauche et prenez le chemin en contrebas, à gauche. Sortez de la forêt à gauche.

3 **N'empruntez pas le rond-point** : avancez à gauche jusqu'au passage aménagé pour traverser la D913 et revenez vers la droite. Suivez la route à gauche en direction de la Mailleraye-sur-Seine et tournez à droite Chemin du Taillis. Descendez vers la droite et poursuivez le chemin à gauche. Au carrefour, tournez à droite et prenez la rue de gauche pour rejoindre le bord de Seine que vous longerez à droite, jusqu'à la Chapelle du Bout du Vent.

4 A la Chapelle, tournez à droite et au stop à gauche : suivez la route jusqu'à la cale de bac d'Heurteauville. Prenez la route à droite puis le sentier de droite et montez le chemin de gauche (GR23). Suivez la D143 quelques mètres et montez dans la forêt par le chemin sur la gauche. Après l'Aire de la Mailleraye, prenez la route à droite puis le sentier dans la forêt à droite et au prochain croisement à gauche. Sur la D143 : à gauche.

5 **Prudence** : traversez la D913 et après la barrière à gauche. Tournez à droite puis à gauche et de nouveau au bout du chemin, droite puis gauche. Passez devant le Chêne Cuve ; après la parcelle 484, allez à droite

et aussitôt à gauche. Au 2^e croisement à gauche. Longez la lisière de forêt, à droite. Après 3km, montez le chemin de gauche et en haut, à gauche. Suivez de nouveau la lisière à droite, retournez en forêt et après la parcelle 446, prenez le sentier à gauche. Sur la route, à gauche et au carrefour à droite, puis le chemin à gauche de la barrière. Dans le virage, descendez la route pour remonter le chemin pentu à droite ; en haut, à gauche. Prenez l'allée à gauche, tournez à droite puis de nouveau à gauche.

6 Traversez et suivez le chemin de gauche puis celui de droite. Tournez à droite entre les parcelles 268 et 277 ; au bout à gauche et sur la route à droite puis tout droit jusqu'à la D40. **Prudence** : prenez le chemin face à vous et sur la route forestière à gauche. Tournez à droite devant la parcelle 231 et restez sur le GR ; **traversez prudemment** la D139 et tournez à droite au bout du chemin. Au croisement à gauche puis à droite. Remontez sur la droite ; tournez à gauche entre les parcelles 172 et 173 et de nouveau à gauche. Allez à droite et tournez à gauche pour redescendre vers la Seine.

7 Tournez à droite avant les escaliers et descendez par la rigole ; **traversez avec prudence** et prenez le chemin en contrebas de la route pour 3km. Retrouvez la route et tournez à droite au 3^e carrefour puis à gauche et encore droite et gauche et suivez la Rue de la Mare. Au stop, **traversez prudemment** la D65 ; sur votre gauche : les vestiges du Château. Tournez à gauche par la petite ruelle et suivez le chemin vers la droite. Remontez à droite au 2^e croisement et tournez à gauche pour rejoindre le centre de Vatteville-la-Rue.



Extrait Carte IGN TOP25 1911 OT - © IGN - 2014 - Autorisation n° 43-14015 - « reproduction interdite »

RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS

- Ne surestimez pas vos capacités et restez maître de votre vitesse
- Contrôlez l'état de votre V.T.T. et prévoyez ravitaillement et accessoires de réparation
- Si vous partez seul, laissez votre itinéraire à votre entourage
- Le port du casque est fortement recommandé
- Empruntez les chemins balisés et respectez le sens des itinéraires
- Référez les barrières ; ne pas pénétrer dans les propriétés privées
- Sur ces chemins circulent piétons, chevaux et attelages, soyez prudent et courtois
- Lors des dépassements ou croisements
- Ne rien jeter : emportez vos déchets ; respectez la nature, les cultures et animaux
- En période de chasse, soyez prudent. Retrouvez le calendrier des jours de chasse sur www.onf.fr rubrique « LES REGIONS »
- En forêt, n'allumez jamais de feu
- Signalez toutes anomalies par les fiches Eco-Veille sur notre site internet ou dans nos bureaux d'accueil

POUR TROUVER SON CHEMIN

Les drapeaux sur la carte indiquent les points de départ des circuits. Sur le terrain, à ces endroits, sont implantés des totems où figurent toutes les informations relatives à chaque circuit : numéro, couleur, nom, distance, tracé et les curiosités touristiques.

Balisage du circuit

- : très facile
- : facile
- : difficile
- : très difficile

Pour parcourir ces circuits, suivez les balises de jalonnement : les circuits sont repérés par des numéros de couleur différente selon leur niveau de difficulté.

Balisage du circuit

- ▲ Bonne direction
- ◀ Tourner à gauche
- ▶ Tourner à droite
- ▶ Tout droit

Pas de balisage

